

Réponse de Christian Buson à Charlène Descollonges (hydrologue)

[Le post de Charlène Descollonges du 28 février 2024](#) sur LinkedIn s'intitule :

« Pour une Hydrologie Régénérative ».

« [Bassine, mon amour ❤️] Sur fond de crise agricole, le gouvernement veut faciliter la construction de bassins pour le stockage de l'eau et l'irrigation.

C'est ce qu'a déclaré hier la ministre déléguée au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Agnès Pannier-Runacher hier sur Public Sénat.

Il semblerait que la construction de ces ouvrages puisse bénéficier de la présomption d'intérêt public majeur dans la future loi agricole. Si c'est bien vrai, cette nouvelle aurait de quoi nous effrayer.

Alors que le salon de l'agriculture bat son plein, posons-nous les bonnes questions 🤔

Peut-on décemment continuer à soutenir un modèle agricole destructeur au détriment d'une agriculture régénératrice ?

Plutôt que d'inciter le retournement des prairies, l'agrandissement des exploitations, le travail intempestif du sol au détriment de la vie microbienne, ne peut-on pas soutenir massivement les pratiques visant à

🌱 ralentir l'eau en l'infiltrant dans les sols,

🌿 maintenir les sols couverts

🌳 recréer des paysages agroforestiers, favorisant au passage la biodiversité, le stockage des nutriments et du carbone ?

Plutôt que de favoriser le curage des fossés, ne peut-on pas favoriser tous les projets de reméandrage des cours d'eau, de restauration des zones humides et de la continuité écologique pour une meilleure résilience face aux sécheresses et inondations plus longues et intenses ?

🐝 Plutôt que de reculer face à la restriction des usages de pesticides, quitte à faire le choix de condamner des captages d'eau potable pour plusieurs générations, ne peut-on pas soutenir massivement l'agriculture biologique ?

Ces mégabassines sont un symbole. Celui d'un "en même temps" révolu.

L'élément clé d'un modèle exportateur incompatible avec les limites planétaires.

Donc si on a et on aura toujours besoin d'eau pour l'agriculture. Encore faut-il être en mesure de connaître ses besoins, de décider collectivement quelle irrigation pour quel type de culture.

De quelle souveraineté alimentaire parle-t-on dès lors que 60% des cultures irriguées de la Nouvelle Aquitaine sont exportées depuis le port de La Rochelle ?

Quelques jours avant la déclaration de la Ministre, l'étude du SDES (voir lien en commentaire 📌) confirmait l'augmentation tendancielle des surfaces irrigables en France (surfaces équipées pour l'irrigation) de +23% de 2010 à 2020.

Sans changer de modèle, sans changer les pratiques dans les champs, sans changer nos habitudes alimentaires, point de salut.

Les besoins en irrigation augmenteront et les besoins de stockage avec. Nous irons alors au-devant de graves conflits autour du partage de l'eau.

Par votre alimentation et vos actions au travail comme à la maison, vous choisissez le monde dans lequel vous voulez vivre.

Alors, quel est le vôtre ? »

La Réponse de Christian Buson

En première lecture ce texte ferait plutôt rire, : tant d'approximations, d'associations douteuses, de phrases péremptoires et injustifiées dans un même article relève d'un exploit...

Le ton de ce texte est radical, mais fort mal étayé :

Ainsi l'expression « un modèle agricole destructeur » est un jugement de valeur vague et gratuit, que rien n'étaye.

« Plutôt que d'inciter le retournement des prairies, l'agrandissement des exploitations, le travail intempestif du sol au détriment de la vie microbienne, »

Le retournement des prairies ne fait l'objet d'aucune « incitation » ; c'est un libre choix des agriculteurs pour s'adapter à leurs productions et au marché, comme l'augmentation des surfaces ; le travail du sol ne s'effectue pas au détriment de la vie microbienne : les militants ne détiennent pas le monopole de la vie dans les sols.

« Plutôt que de favoriser le curage des fossés, ne peut-on pas favoriser tous les projets de reméandrage des cours d'eau, de restauration des zones humides et de la continuité écologique pour une meilleure résilience face aux sécheresses et inondations plus longues et intenses ? »

Entretenir les fossés et maintenir l'évacuation des eaux excédentaires est une nécessité agronomique, pour permettre l'activité végétale. Ne pas curer les fossés perturbe l'écoulement des eaux excédentaires et peut empêcher le bon fonctionnement du réseau, avec accumulation de sédiments bouchant les drains et les rendant ainsi inefficaces.

Le « reméandrage des ruisseaux s'effectue à une autre échelle qu'à la parcelle ; il représente un travail considérable, coûteux et perturbateur des milieux et des écosystèmes. Nous attendons une analyse objective cout/bénéfices pour justifier de telles actions.

La « restauration des zones humides » n'est pas souhaitable : des générations d'agriculteurs ont observés le fonctionnement des sols et des parcelles. Ils se sont ensuite attachés à assainir les sols engorgés en eau et peu productifs. Revenir à l'état de nature originelle (à supposer qu'on le connaisse) constituerait une formidable régression, sans parler des répercussions sanitaires dramatiques pour les populations, avec le développement de moustiques et de maladies que ces insectes véhiculent.

Pour apprécier l'évolution des sécheresses et inondations, il convient de privilégier l'observation des statistiques pluviométriques plutôt que d'affirmer des tendances plus que douteuses. Or globalement, il n'y a aucune tendance d'évolution notable.

« Plutôt que de reculer face à la restriction des usages de pesticides, quitte à faire le choix de condamner des captages d'eau potable pour plusieurs générations, ne peut-on pas soutenir massivement l'agriculture biologique ? »

Les produits phytopharmaceutiques sont conçus pour répondre aux besoins des cultures et des paysans, qui ne veulent pas que leurs productions soient altérées par diverses attaques, et affectant les rendements et la qualité des récoltes.

Il n'y a aucun choix de « condamner des captages d'eau ». L'agriculture biologique n'a d'ailleurs fait aucune démonstration du maintien des rendements, ni des avantages sanitaires pour les consommateurs, ni de la durabilité économique pour les producteurs.

« Ces mégabassines sont un symbole. Celui d'un "en même temps" révolu.

L'élément clé d'un modèle exportateur incompatible avec les limites planétaires. Donc si on a et on aura toujours besoin d'eau pour l'agriculture. Encore faut-il être en mesure de connaître ses besoins, de décider collectivement quelle irrigation pour quel type de culture.

De quelle souveraineté alimentaire parle-t-on dès lors que 60% des cultures irriguées de la Nouvelle Aquitaine sont exportées depuis le port de La Rochelle ?»

Construire des réservoirs pour stocker de l'eau en excédent, en période humide, afin de la réutiliser en période sèche, pour en faire bénéficier les cultures, sans prélever sur les nappes et les cours d'eau en période estivale, est une démarche tout à fait judicieuse. Cela n'enlève rien à personne : les excédents d'eau rejoignent naturellement (et discrètement) la mer, sans que cela pose le moindre problème.

L'exportation des productions est un avantage appréciable, permettant de créer de la valeur, de garantir un bon revenu aux agriculteurs, qui en ont bien besoin. Les « limites planétaires » n'en sont pas perturbées. L'eau et le soleil sont disponibles pour tout le monde. Pour rappel à notre « hydrologue » autodéclarée, une pluviométrie moyenne de 800 mm /an revient à apporter sur chaque hectare 8 000 m³ d'eau.

Il faut s'inquiéter des « décisions collectives pour définir quelles productions et selon quelles modalités » ; que devient la liberté de décision des agriculteurs, qui répondent au marché ?

« Sans changer de modèle, sans changer les pratiques dans les champs, sans changer nos habitudes alimentaires, point de salut.

Que d'affirmations péremptoires !

Les besoins en irrigation augmenteront et les besoins de stockage avec. Nous irons alors au-devant de graves conflits autour du partage de l'eau.

S'agit-il d'une menace ? En réalité, comme pour le soleil, il y aura assez d'eau pour toutes les productions végétales.

En conclusion, le propos grandiloquant de Mme Charlène Descollonges, est largement excessif et totalement injustifié ; il peut gravement induire en erreur ses lecteurs et auditeurs.

Je me tiens personnellement à la disposition de cette intervenante, des médias et de tous publics pour développer les arguments utiles, pour contester radicalement cette désinformation manifeste.